

Preuve de dépôt

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet Construction entrepôt logistique LOT 1 sur la commune principale de l'AIOT Route du Bois Famin , Parc d'activités LES SABLONS 60149 ST CREPIN IBOUVILLERS.

La référence de votre dossier est A-4-51OB0PVWY et concerne une demande de type "une déclaration initiale"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 12/03/2024 à 15h32 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

1 - Type de déclaration

Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration initiale**

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **La D(R)EAL ou la DRIEAT**

Conditions d'engagement du déclarant

- Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.
- Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>
- Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.
- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur [Service-public.fr](https://service-public.fr)

2 - Déclarant

Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Mandataire**

N° SIRET **83409649700187**

Organisme : **SOCOTEC ENVIRONNEMENT**

Fonction : **INGENIEURE ENVIRONNEMENT**

Personne morale

N° SIRET **40995816200045**

Raison sociale **PRD PERCIER REALIS ET DEVELOPPEMENT**

Forme juridique **SAS, société par actions simplifiée**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

Adresse en France

8 RUE PARIS 8

75008 PARIS 08

Signataire

Qualité : **DIRECTEUR DES OPERATIONS**

Référent

Fonction : **RESPONSABLE DE PROGRAMMES**

3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **Construction entrepôt logistique LOT 1**

Description des activités :

Les activités exercées seront des activités de logistique, de stockage et diverses activités associées (préparation de commandes, packaging, manutention, etc.). Les produits qui pourront transiter ou être stockés dans le bâtiment, appartiennent à des gammes de produits diverses. La composition exacte des marchandises entreposées et la répartition de celles-ci dans les cellules ne sont pas encore définies et dépendra des futurs locataires/exploitants

[Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :](#)

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **NON**

Une installation classée relevant du régime de déclaration : **NON**

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : **OUI**

4 - Localisation

[Localisation de l'installation](#)

Route du Bois Famin , Parc d'activités LES SABLONS

60149 ST CREPIN IBOUVILLERS

X : 634443

Y : 6906311

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

5 - Activité du site

[Permis de construire](#)

La mise en oeuvre de l'installation nécessite-t-elle un permis de construire ? **OUI**

[Tableau des rubriques des activités](#)

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Quantité totale	Régime	Précisions
4320	4320-2	Aérosols extrêmement inflammables ou inflammables	Quantité susceptible d'être présente 149 t	D	
4321	4321-2	Aérosols extrêmement inflammables ou inflammables	Quantité susceptible d'être présente 500 t	D	
2925	2925-2	Charge d'accumulateurs	Puissance maximale 650 kW	D	
1185	1185-2-a	Gaz à effet de serre fluorés ou substances qui appauvrissent la couche d'ozone	Quantité susceptible d'être présente 300 kg	DC	
4330	4330-2	Liquides inflammables de catégorie 1	Quantité susceptible d'être présente 9 t	DC	
2.1.5.0	2	Rejets d'eaux pluviales	Surface 11.4 ha	D	LOT 1

6 - Mode d'exploitation

Modes et conditions d'utilisation, d'épuration et d'évacuation des eaux résiduaires, effluents et des émanations de toute nature

Est-il prévu un épandage ? **NON**

Elimination des déchets et résidus de l'exploitation

Précision sur les types de déchets et résidus issus de l'exploitation et la filière de valorisation ou d'élimination :

Une fois le bâtiment logistique exploité, les déchets seront principalement des déchets d'emballage non souillés (cartons, films plastiques, bois). Déchets assimilables aux ordures ménagères Déchets des activités administratives (papier, cartouches usagées) Déchets dangereux : boues résiduelles dans débourbeur/ séparateur à hydrocarbures.

La collecte des déchets s'effectuera-t-elle par le service public de gestion des déchets ? **OUI**

Disposition en cas de sinistre

Précisez : **Deux cuves de 600 m3 chacune (600 m3 pour le sprinkler et 600 m3 pour les poteaux incendie)**

Précisions sur les moyens de secours et de protection dont dispose le déclarant :

Extincteurs RIA Système d'extinction automatique incendie de type sprinkler Poteaux incendie

Natura 2000

L'installation est-elle soumise à évaluation des incidences Natura 2000 ? **NON**

Prescriptions applicables

Je confirme avoir pris connaissance des prescriptions générales applicables aux activités objet de la présente déclaration et notamment des éventuelles distances d'éloignement qui s'imposent pour l'implantation de l'installation.

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation : **NON**

Clause filet

Cette déclaration initiale DICPE est-elle la première autorisation ou déclaration déposée sur le projet ?

Non

Nom de l'autorisation ou de la déclaration	Date de dépôt	Organisme en charge de l'instruction
Dossier d'autorisation environnementale	13/11/2023	DREAL

L'installation ne peut ni être mise en service, ni exploitée dans les 15 jours suivant la délivrance de la preuve de dépôt de la déclaration initiale (R. 512-48 alinea 2 du code de l'environnement)